Image not found or type unknown

Trop perçu Allocation Logement Sociale

Par **Ellanuemme**, le **08/06/2015** à **16:11**

Bonjour,

J'ai reçu ces derniers jours un courrier de la CAF me demandant de leur rembourser 1 mois d'allocation (300 €) reçues en trop.
En effet, j'ai quitté mon logement le 01/06/2011 et ai reçu l'ALS pour ce mois de juin.

Je reçois ce courrier 4 ans plus tard, le délai de prescription n'est il pas dépassé (2 ans)?
Dois-je les rembourser?

Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés